

## RELATIONS CANADA-ANASE

### CONTEXTE

Reconnaissant la contribution positive de l'Association à la paix, à la stabilité et au développement de l'Asie du Sud-Est, le Canada cherche, depuis le milieu des années 70, à intensifier ses relations avec l'ANASE et à renforcer ses liens bilatéraux avec les États qui en font partie. Le Canada s'est associé à l'ANASE comme "partenaire du Dialogue" en 1977. Afin d'établir un point de contact officiel avec chacun de ses "partenaires du Dialogue" (Canada, Australie, CEE, Japon, Nouvelle-Zélande et États-Unis), l'ANASE désigne à tour de rôle un pays chargé de la coordination. Le Brunei est actuellement chargé de coordonner le dialogue avec le Canada.

L'Accord de coopération économique Canada-ANASE, signé en septembre 1981, est entré en vigueur en juin 1982. Cet accord établit une Commission consultative conjointe (CCC) pour examiner les progrès réalisés dans les diverses formes de coopération entre le Canada et les groupements multilatéraux de l'ANASE dans les domaines du commerce et du développement. Les réunions annuelles de la CCC ont alterné entre Ottawa et les capitales des pays membres de l'ANASE. La cinquième réunion de la CCC fut tenue à Ottawa, les 7 et 8 avril 1988.

Depuis 1980, le SEAE participe chaque année à la Conférence post-ministérielle des ministres des Affaires étrangères de l'ANASE dans la capitale d'un des pays membres. La Conférence est centrée sur des questions économiques et politiques régionales et internationales qui intéressent l'ANASE et ses partenaires du Dialogue. C'est pour le SEAE une occasion unique de discuter de l'évolution des relations bilatérales avec les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'ANASE.

### INTÉRÊT DE L'ANASE POUR LE CANADA

#### Sécurité

Sur le plan stratégique, les pays de l'ANASE se trouvent sur les grandes voies maritimes qui relient le Moyen-Orient et l'Asie du Sud aux économies de libre marché du Pacifique occidental et de l'Amérique du Nord. L'augmentation du commerce trans-Pacifique est telle que toute perturbation du mouvement des marchandises dans la région aurait une incidence directe sur les membres de l'ANASE et les pays du Pacifique comme le Japon et l'Australie, qui comptent parmi nos principaux partenaires commerciaux. Le Canada a toujours appuyé les appels